

Une enquête approfondie sur les diverses méthodes de disposition des déchets permit de constater que si la ville achetait le matériel nécessaire pour l'incinération ou la réduction, le capital à investir et les dépenses d'opération seraient considérables.

C'est alors qu'un citoyen entreprenant proposa de débarrasser la ville de ses déchets gratuitement. La ville fait la collection, délivre les déchets à la station du chemin de fer dans des chars à réservoir, et là finit sa responsabilité.

Le contracteur, Monsieur Alvah W. Brown, les expédie à sa ferme située à trois milles de la ville, où ils sont utilisés pour engraisser des porcs.

Sans doute, les ingénieurs diront que c'est un procédé de disposition très primitif, mais le fait persiste que c'est un moyen effectif et qui peut être mis à exécution sans enfreindre les lois sacrées de l'hygiène. Il permet aussi d'utiliser avec profit ce qu'on détruit ordinairement à grand frais.

Cette porcherie est située à trois milles de la ville sur le chemin de fer du Père Marquette. De prime abord, un endroit où les déchets d'une ville sont employés pour nourrir des porcs ne dit rien au point de vue esthétique. Mais lorsque vous contemplez une ferme de cent acres au sol sablonneux, bien drainé, où l'on garde plusieurs milliers de porcs ceci commence à vous intéresser.

C'est probablement la plus grande porcherie qui existe aux États-Uni. Lorsqu'on y arrive par le train et qu'on voit quarante bâtisses et des milliers de porcs dans les enclos et dans les pâturages, l'intérêt s'accroît. La première bâtisse est la confortable résidence du surintendant. Plus loin, l'écurie pour les chevaux. Puis, un bâtiment où se trouve le bureau général. En arrière, la chambre des bouilloires qui mesure 34 x 36 pieds et y attenant une cuisine pour messieurs les porcs de 64 x 40 pieds. On remarque dans cette cuisine trois casseroles pour la cuisson des déchets, chacune de 24 pieds de longueur, six de largeur et trois de profondeur et trois autres de 30 pieds de longueur, six de largeur et quatre de profon-